

CRÉATION ET MISE EN MARCHÉ D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN ESPAGNE : DÉMARCHES, DÉLAIS ET COÛTS

CONTENU :

1. CONSTITUTION

- 1.1. Organigramme des étapes successives
- 1.2. Certificat négatif concernant la dénomination sociale
- 1.3. Ouverture d'un compte courant. Dépôt d'un capital minimum et obtention du certificat de dépôt du capital social
- 1.4. Constitution de la société: émission de l'Acte Authentique notarié de constitution et statuts sociaux
- 1.5. Obtention du Code d'Identification Fiscal - CIF
- 1.6. Paiement de l'impôt sur les transmissions patrimoniales
- 1.7. Enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés

2. MISE EN MARCHÉ DE LA SOCIÉTÉ

- 2.1. Organigramme des étapes successives
- 2.2. Enregistrement fiscal du début d'activité
- 2.3. Certification des livres commerciaux et comptables
- 2.4. Signature électronique
- 2.5. Licence d'activité, de travaux etc.
- 2.6. Organigramme avec embauche de salariés
- 2.7. Enregistrement de l'entreprise à la Sécurité Sociale et obtention du Code de Compte de Cotisation
- 2.8. Affiliation des salariés à la Sécurité Sociale
- 2.9. Enregistrement des salariés à un des régimes de la Sécurité Sociale

- 2.10. Légalisation des contrats de travail
- 2.11. Communication d'ouverture du centre de travail
- 2.12. Obtention du calendrier du travail

3. REGISTRE DES BREVETS, MARQUES, NOMS COMMERCIAUX ET ENSEIGNES

4. CAS PRATIQUE - COÛT TOTAL

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privée du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue dans la Loi. Le Cabinet LE GOFF se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales.